

TRIBUNE DES ATHÉES

NUMÉRO 150

45^{ème} année

2015/4

Fondateurs : Albert Beaughon et Auguste Closse

Directeur de la publication : Johannès Robyn Secrétaire de rédaction : Jean-Max Capmarty

ISSN : 0222-5816 Maison des associations, 15 passage Ramey Boite 64 75018 Paris

PARAÎT 4 FOIS PAR AN – ABONNEMENT 20 EUR - UNION DES ATHEES - C.C.P. : 1560-00X CLERMONT FERRAND

SITE INTERNET : <http://atunion.free.fr> E-MAIL : robynjohannes@gmail.com - capmarty.jean-max@orange.fr



Abbeville, monument en hommage au Chevallier de la Barre. Voir page 15.

DANS CE NUMERO

Halloween	Victorine Deroide	p. 3	Manifestation du 5 décembre 2015	La rédaction	p. 10
La ballade du calame	Max Bayard	p. 3	Crèches en mairies	Max Bayard	p. 10
Critiques	Dorothea Rome	p. 4	Islam radical, athéisme intégral	Henri Blandin	p. 11
Refuser de se soumettre	Henri Blandin	p. 6	Richesse des églises allemandes	La Presse	p. 12
Non ingérence	J.M. Capmarty	p. 7	Voltaire - Le Jésus de Babeuf	Max Bayard	p. 13
Au delà, rien	Henri Blandin	p. 8	Spiritualité, superstition	J.M. Capmarty	p. 14
La Bible et le racisme	G. Angeleri	p. 8	L'athéisme dans le monde	Publication	p. 15

LIVRES DISPONIBLES à l'Union des Athées (en fonction du stock restant) Livrés après paiement, port en sus. Commandes à l'adresse de l'Union des Athées, comme figurant en bas à droite.

Libellez les chèques au nom de l'Union des Athées s.v.p. !

	EUR
ANTHOLOGIE DES SANS DIEU	5,00
JEHANNE LA PUCELLE (F. Maquet)	5,00
ET VOILÀ POURQUOI ILS NE CROIENT PLUS (H. Goutemiel)	5,00
CE DONT JE SUIS SÛR (J. Bournisien)	5,00
ENQUÊTE SANS SALAMALECS CHEZ MAHOMET (Saint Damien)	10,00
ÉGLISE, QU'AS-TU FAIT DE L'ÉVANGILE DE LA VIE (B. Alexandre)	27,00
CRÉATION OU ÉVOLUTION ? (B. Alexandre)	22,00
LA SCIENCE ET LE CRÉPUSCULE DES DOGMES (B. Alexandre)	29,20
L'ABSENCE D'ÊTRE DE DIEU (Noël Rixhon)	18,00
NOTRE EGLISE A NU	5,00

**ANTHOLOGIE DES ATHÉES
ET DES SANS DIEU
À LIRE À OFFRIR À MÉDITER
48 pp € 5,00**

**EST-CE QUE JE SUIS A JOUR DE MA
COTISATION OU DE MON ABONNEMENT ?
Vous posez fréquemment cette question**

Sur l'étiquette, le 1^{er} nombre à gauche est votre numéro d'adhérent si vous êtes membre. Le nombre juste à côté indique la date de votre dernier abonnement.

Si ce sont des zéros, c'est qu'il y a (très) longtemps que vous n'avez plus rien payé.

Le nombre à droite, indique la dernière année pour laquelle vous êtes en règle de cotisation éventuelle (membres).

Les articles signés ne reflètent que l'opinion de leurs auteurs et n'engagent aucunement l'Union des Athées.

Tout courrier doit être envoyé à l'adresse ci-contre, sauf en cas de correspondance privée avec un membre du bureau.

Dans ce cas ne mentionnez que le nom du destinataire, à l'exclusion de toute autre indication du genre : Union des Athées ou Tribune des Athées.

Donnez dans votre courrier, si vous le voulez bien, votre n° de téléphone ou votre adresse électronique.

Pour des raisons de commodité de gestion, l'année de l'abonnement est l'année civile au cours de laquelle vous avez payé.

BUREAU DE L'UNION DES ATHÉES

élu à l'assemblée générale du 20 juin 2015 :

Johannès Robyn, Président,
mail : johannesrobyn@gmail.com
tel/fax : (0032) (0) 2 217 90 49

Attributions décidées

lors de la séance de bureau du 28 juin 2014 :

Victoria Thérame, Vice-Présidente,
courriel : victoria.therame@orange.fr
Jean-Max Capmarty, secrétaire / trésorier
courriel : capmarty.jean-max@orange.fr
Raymond Roze des Ordon, relations publiques
courriel : r.rozedesordons@wanadoo.fr
Grignon Jean-Pierre, webmestre
Jean-Claude Dubois, administrateur

Abonnement annuel (4 N^{os}) à la "Tribune des Athées"

20, 00 € à virer, pour les abonnés et membres de l'Union des

Athées, de France et de Belgique, au compte
"Union des Athées", CCP 1560-00 X CLERMONT FD ;
CODE IBAN : FR47 2004 1010 0301 5600 0X02 482
CODE BIC : PSSTFRPPCLE
avec la mention : "abonnement" (préciser l'année)

Les membres et abonnés de l'Association Belge des Athées
doivent payer sur le compte de cette association.

Les cotisations (15, 00 €) (et les dons) peuvent se faire sur les mêmes comptes, avec la mention : "cotisation" (+ année).

On peut aussi envoyer des chèques, au nom de :
"Union des Athées" - En France, à notre adresse ci-dessous

Si vous êtes à la fois abonné et membre, ne faites qu'un seul règlement du montant total soit 35 €

Si vous ne savez plus si vous avez payé votre cotisation ou votre abonnement à la "Tribune", voyez l'étiquette collée sur votre enveloppe ou informez-vous par mail auprès du trésorier ou lisez l'encadré ci-contre

Tous les chèques et virements doivent être libellés à l'ordre de "l'Union des Athées ».

L'UNION DES ATHÉES A UNE SEULE ADRESSE :

UNION DES ATHÉES
BOITE N°64
MAISON DES ASSOCIATIONS
15 PASSAGE RAMEY
75018 PARIS

INTERNET
Visitez notre site
<http://atunion.free.fr>
<http://athees.fr>
<http://athees.be>

Participez à notre groupe de discussion
<http://fr.groups.yahoo.com/group/athees>

HALLOWEEN

La bête noire de l'Eglise catholique

Victorine Deroide

"All Hallow's Eve", la fête des zombies, des vampires et autres déguisements effrayants, est en fait un héritage celtique d'une fête très ancienne.

Une fête celtique

C'est une célébration païenne et celtique qui commémorait la fin des moissons, la fin de l'été et le début de la saison hivernale.

Elle existe depuis depuis la nuit des temps, était fêtée à la fin de l'automne.

Les druides célébraient les divinités pour les remercier des récoltes de l'année écoulée et s'assurer de leur protection durant l'hiver, en raison de la disette, du froid et de l'obscurité...

Quelques siècles plus tard, l'Empire romain l'a remplacée par une célébration à la fin des moissons.

Au IV^e siècle, la religion chrétienne devient obligatoire dans tout l'Empire. Les fêtes païennes sont remplacées par des fêtes religieuses obligatoires : la Toussaint .

Les coutumes païennes persistent et Halloween était fêtée le 31 octobre.

Un folklore irlandais exporté aux États-Unis

En Irlande, mais aussi en Écosse et au Pays de Galles, la célébration de Halloween a perduré. Vers 1600, la tradition était d'installer devant chez soi un navet dans lequel on avait placé une chandelle pour guider les âmes. Pour effrayer les mauvais esprits, des visages grimaçants étaient découpés dans des citrouilles

Au XIX^e siècle, une grande famine s'est abattue sur l'Irlande. De nombreux Irlandais qui émigrèrent aux États-Unis emportèrent avec eux cette coutume : les citrouilles illuminées ont remplacé les raves.

L'emploi de courge utilisée comme lanterne rappelle une autre légende irlandaise associée à l'étrange et aux mauvais esprits...

Trick or Treat

Durant Halloween, les enfants, déguisés, font du porte-à-porte pour obtenir quelques friandises et rencontrer leurs voisins.

Les origines de la coutume *Trick or Treat* pratique sont fermement ancrée dans la culture américaine et anglo-saxonne.

Aujourd'hui, Halloween est une fête nationale aux États-Unis et la seconde fête la plus rentable, après Noël.

En France, cette manifestation est apparue à la fin des années 1990, mais elle est combattue par l'Eglise catholique qui a exercé des pressions sur la grande distribution et n'a pas donc le même succès qu'outre Atlantique et dans les îles britanniques..

LA BALLADE DU CALAME

Atiq Rahimi

Max Bayard

Atiq Rahimi est un écrivain et cinéaste franco-afghan bien connu et apprécié.

Il a obtenu le prix Goncourt 2008 pour *Syngué sabour, Pierre de patience* dont il a tiré un film en 2013.

La Ballade du calame écrite directement en français, est une longue méditation, un portrait intime qui tourne autour de sa condition d'exilé souffrant, en forme de bilan d'une trentaine d'années à traverser des frontières. « *L'exil, c'est laisser son corps derrière soi, un corps rompu, déchiré dont s'empare la terreur politique, religieuse, sexuelle...* ». Et plus loin il avoue « *Un état d'angoisse qui me condamne à l'errance d'une terre à l'autre, d'une langue à l'autre, d'un art à l'autre...Inlassablement. Eperdument. A l'image de mon éternel exil* ».

Athée au conditionnel (p.95) en quête de spiritualité avec le secours de poètes arabo-persans (Rûmi, Ibn Arabi) ou français (Victor Hugo, Baudelaire). Mais sa culture est plus vaste et comprend bien d'autres auteurs qu'il cite opportunément.

Il cherche Dieu - Allah – qu'il a appris à connaître par cœur à Kaboul dans la lecture du Coran calligraphié au calame (fin roseau taillé en pointe) mais qu'il a perdu de vue car il ne lui reconnaît plus ses attributs d'omniscience et d'omnipotence.

Attâr, poète mystique persan du XII^e s. maître de Rûmi (p.36) :

J'ai passé trente années à chercher Dieu.

A la fin j'ai vu :

C'était Lui, le chercheur ;

Et moi, le recherché.

Ainsi, sans nier formellement Dieu, celui-ci n'est plus celui qui sait et qui voit tout, qui n'a pas besoin de vous chercher désespérément : alors, que reste-t-il de lui ?

Un livre séduisant mais assez savant orné de vingt-quatre surprenantes calligraphies au calame - qu'il appelle des callimorphies : « *La calligraphie est un geste de l'esprit ; la callimorphie, une geste du désir, c'est ma révolte intime, pour emprunter l'expression à Julia Kristeva, contre toute écriture sacrée qui prêche la dualité pour séparer mon corps d'avec mon esprit...* ». Des callimorphies où dominent des corps de femmes désirables, ce en quoi il n'est pas un iconoclaste de la tradition musulmane, même si elles n'ont pas de visage.

Une confiance qui suscite la fraternité.

L'Iconoclaste 2015

CRITIQUES

Dorothea Rome

Dans le contexte actuel, il me semble important de parler de deux livres. D'une part le « Dictionnaire amoureux de la Laïcité » de Henri Pena-Ruiz, paru en 2014 chez Plon et d'autre part « Cosmos » de Michel Onfray, paru chez Flammarion au printemps 2015.

L'ouvrage de Henri Pena-Ruiz devrait se trouver dans toutes les bibliothèques familiales, scolaires, universitaires. En effet, d'une façon rigoureuse et objective, il passe en revue, sous la forme du dictionnaire donc facilement consultable, tous les sujets qui concernent la relation de la République avec les choix idéologiques des citoyens et celle des citoyens, quels que soient leurs choix idéologiques, avec les lois de la République laïque.

Il donne une biographie succincte mais essentielle des personnages historiques qui ont lutté pour la liberté de penser et qui parfois y ont perdu la vie comme Giordano Bruno, le Chevalier de la Barre, etc. Il rappelle que la laïcité pose les diverses religions, l'agnosticisme et l'athéisme à égalité, tout en reconnaissant que notre République démocratique française ne traite pas tous les citoyens de la même façon, favorisant nettement les croyants¹.

L'auteur revendique, face aux diverses idéologies, le principe de laïcité comme la « condition de possibilité de vie commune » ; de plus « la laïcité, dit-il, fait le pari de l'autonomie de jugement, de cette authentique majorité qui fait que l'on est maître de ses pensées »,.... « le fait d'avoir en soi le principe actif de ses pensées et de ses actions ».

A travers les différents articles il apparaît que la laïcité, difficile à conquérir, est encore plus difficile à préserver. Certes, elle est forte de ses principes qui portent au plus haut niveau la raison humaine ; elle est forte du courage de ceux qui l'ont promue et défendue ; elle est forte de combats millénaires pour la liberté de pensée contre les superstitions, les discriminations, les racismes, les haines de toutes sortes.

Mais la laïcité est mise à rude épreuve, car bien que ses principes soient clairs, conformes aussi aux Droits Humains (qu'aucun démocrate ne saurait remettre en question), cette laïcité ne cesse d'être attaquée, manipulée, bafouée, accommodée.

Cependant qu'est-il légitime de penser de « L'enseignement du fait religieux », dans le collège laïque, dès la classe de 6^{ème} ? Il n'aurait pas été inutile de consacrer un article à ce sujet. On trouvera, il est vrai,

une réponse nette et sans ambiguïté à l'article « Education » : « La laïcité c'est aussi et surtout le fait de refuser aux puissances de conditionnement le droit d'entrer dans les classes, dont les murs nus ouvrent à chaque esprit la chance de penser sans tutelle, sans emprises, sans lieux communs qui croient resserrer en eux l'évidence alors qu'ils consacrent l'illusion ; »

En effet, c'est avec une grande naïveté, à moins que ce ne soit par machiavélisme, que, en 2002, Monsieur Régis Debray et quelques élites nationales ont cru accomplir une œuvre géniale en introduisant le fait religieux dans l'école laïque.

En 6^{ème} il s'agit principalement de vocabulaire : à quelle religion correspondent les noms de rabbin, prêtre, iman ; ou les édifices église, mosquée, synagogue, (Quid des protestants, de leur pasteur et de leur temple, des orthodoxes et de leur pope, etc ? Pour qui a été croyant c'est d'ailleurs un peu caricatural.

En 5^{ème}, on étudie l'Histoire. Jusque là les faits religieux étaient abordés dans un complexe historique-géographique-économique-politique, par exemple la conversion de Clovis, l'accord de Charlemagne avec le pape, les Croisades, la Saint-Barthélemy, la Réforme et la Contre Réforme, l'Edit de Nantes, sa révocation, les Dragonnades, etc. Ce qui se rattachait à la religion pouvait ainsi, dans un contexte général, être analysé objectivement, (même si ce n'était pas toujours fait !). Par ailleurs, à travers ces divers épisodes, même sans une claire analyse la montée de l'esprit des Lumières était perceptible.

Ici tel n'est pas le cas : Mahomet est présenté comme un chef religieux qui veut reconquérir sa ville natale. Le contexte actuel très sensible ne permet pas une analyse objective de l'information. Par contre Mahomet entre en gloire à l'école laïque ! Tous les citoyens devant être traités à égalité en démocratie (quel que soit le nombre de la communauté à laquelle ils appartiennent), ne devons-nous pas enseigner aussi la biographie de Joseph Smith, fondateur de la religion des Mormons ?

N'oublions pas qu'avec le religieux c'est le créationnisme qui s'officialise ainsi alors même que les grands rationalistes sont encore à la porte !

Si je suis particulièrement sensible sur un tel sujet, c'est que dans ma jeunesse, j'ai fréquenté l'école privée catholique puis le lycée mixte laïque. J'ai trouvé dans ce dernier (mis à part quelques rares professeurs) une liberté d'esprit qui nous préservait de ce que Henri Pena-Ruiz appelle « l'enfermement culturel ».

Mais l'enseignement de « l'Histoire de l'esprit critique », c'est à dire l'usage de la raison progressant à travers les siècles, les progrès des découvertes scientifiques grâce à l'observation et à l'analyse,

¹ Se souvenir de l'affaire « Baby-loup » ; H. Pena-Ruiz expose le problème de cette crèche laïque désavouée par la justice de la République laïque face à des croyants.

l'émergence de la liberté de pensée face aux conformismes, tout cela manque dans les programmes scolaires élaborés par ceux qui utilisent les religions d'une façon napoléonienne.

C'est le « Dictionnaire amoureux de la Laïcité » qui m'amène à évoquer le livre de Michel Onfray « Cosmos ».

Nos médias ne sont pas avares de personnalités venant parler de leur foi ; plusieurs personnages très en vogue ont eu, à l'égal de Claudel, leur « révélation », si ce n'est pas derrière un pilier de Notre-Dame de Paris c'est dans une chapelle, un lieu saint, voire le désert ! Le phénomène mérite un livre, des interviews. Nul ne songe à leur reprocher leur assurance même si leur ton est souvent péremptoire.

Michel Onfray, s'exprimant toujours avec courtoisie, ayant écouté attentivement son interlocuteur, ne fait pas de concession ni de circonvolution : il annonce, dès l'abord, qu'il ne croit pas aux outre-mondes ni au fatras dont les religions ont encombré l'esprit des hommes. Cela lui vaut la haine (légitime ? compréhensible ? charitable ?...) des croyants.

Cela lui vaut aussi les sarcasmes du psy de service qui lui reproche « un aplomb d'enfer », le traite de « petit commerçant », lui fait un procès de faciès². C'est assez dire la faiblesse des arguments !

On ne lui pardonne surtout pas d'avoir « décapité Freud »³ comme si hors des Eglises il y avait des prophètes, des surhommes, des demi-dieux intouchables. Freud était un homme, il a dit des choses justes, il s'est trompé sur d'autres, en particulier à propos des femmes.

Pour en venir à « Cosmos » c'est un ouvrage où nous découvrons un Michel Onfray plus intime. En philosophe mais aussi en poète, il dit le monde, celui où vivent les anguilles, où mûrit la vigne, où son père (un homme de vertus rares, di-t-il) lui apprend le ciel étoilé, la sobriété, la frugalité.

Onfray n'est pas un donneur de leçon. Il dit ce qu'il pense, sa conviction profonde : il n'y a pas de déité, les outre-mondes n'existent pas. Nous sommes ici, maintenant, plongés dans le vivant dont nous sommes une composante avec les pierres, l'eau, l'air, les plantes, les animaux, « la multiplicité de la vie » dont parlait Nietzsche. Il nous dit ce qui le touche, les auteurs qui l'ont convaincu, les artistes qui l'ont influencé, les œuvres qui l'ont accompagné.

Les gendarmes de l'esprit qui sont toujours nombreux et virulents essaient, comme je l'ai dit plus haut, de nous convaincre que les œuvres de Michel Onfray auraient du succès à cause d'un savoir faire de négociant. A les en croire il serait mal venu pour un intellectuel d'être lu, d'avoir de nombreux lecteurs ; il serait de bon ton de n'être connu que de ses pairs. Ils sont incapables d'imaginer que les citoyens de base, aussi bien que des élites, lisent enfin, avec plaisir, un auteur érudit qui écrit ce qu'ils attendaient de lire.

Ils sont incapables de comprendre que des personnes modestes, sans diplôme, puissent être intéressées, à l'égal des universitaires, par des questions philosophiques et se réjouissent de trouver, sous une plume alerte et maîtrisée, un écho à leur sensibilité.

Les grands philosophes n'ont jamais été abscons, bien que s'exprimant avec subtilité, ils peuvent être appréciés des intellectuels comme des gens simples. Le langage trop hermétique cache souvent un vide de la pensée : « Ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement » écrivait déjà Boileau.

« Cosmos » est un ouvrage dense mais qui se lit avec bonheur, car il parle de la vie qui nous veut, de la réalité du monde, de la mort aussi, inévitable, de l'éternel retour des saisons et des jours ; en opposition aux fadaïses chrétiennes ou aux constructions fumeuses de l'idéalisme. Le mérite de Michel Onfray est d'affirmer une nouvelle fois le matérialisme comme valeur humaniste face à la transcendance qui nous égare.

Il évoque tous ces philosophes qu'on a tenus à l'écart ou mésestimés : les présocratiques, Epicure, Lucrèce, Giordano Bruno, Montaigne, le curé Meslier, la Mettrie, Darwin, etc. Bien que n'ayant pas les instruments technologiques dont nous disposons, par la simple observation et la réflexion approfondie, ils ont eu la prescience de la composition de la matière, de la complexité du cosmos, de l'évolution des espèces, de notre parenté avec les animaux. L'astrophysique, les neurosciences, l'éthologie etc., toutes les récentes découvertes leur donnent raison.

Voyageant dans la nature, la philosophie, l'art et la littérature, Michel Onfray nous emmène parmi les plantes et les pierres, les forêts, les ruisseaux et les mers en compagnie des animaux réhabilités, vers la notion du sublime que la culture occidentale réserve uniquement à la sphère sacrée des croyants.

« Cosmos » est le premier tome d'une trilogie intitulée « Brève encyclopédie du monde ». J'avoue attendre impatientement la suite.

² Après un débat entre M. Onfray et A. Badiou, dans l'émission « contre-courant », Jacques-Alain Miller écrit à propos du premier, dans son commentaire : « ses concepts-moutons (lui-même est tout frisé)... » J'ai été effarée : si Onfray était un homme de couleur oserai-il écrire « Ses propos sont obscurs (lui-même est tout noir) ?

D'ailleurs il fait une double erreur. Tout d'abord en athéisme il ne peut y avoir de « concept-mouton » car tout est à y inventer dans la liberté d'expression ; ensuite Michel Onfray est, de tous les philosophes de l'instant (et il yen a !) celui qui fait vraiment bouger les lignes ; c'est en cela qu'il est vraiment, (*wirklich*) philosophe

³ Jacques-Alain Miller dans le même commentaire.

REFUSER DE SE SOUMETTRE

Henri Blandin

Le terrorisme tape fort, en France notamment. Après janvier 2015 et Charlie, il y a eu le 13 novembre.

Epiphénomène certes, mais épiphénomène sanglant de tout ce qui se déroule de conflits, de massacres, de saccages et aussi de frappes aériennes, de sévices, de tortures, de décapitations à travers le monde, spécialement au Moyen-Orient et au Sahel.

Qu'en penser et qu'en dire ? Il s'agit de têtes brûlées, d'enragés...

Animés par quoi ? Evidemment par le désir et l'intention de nuire et de faire peur à tout ce qui n'est pas eux, tous ceux qui ne pensent pas comme eux, qui n'ont pas la même notion, la même conception, le même mode de vie qu'eux.

Eux, qui ? Eux qui ont fait allégeance à Allah, au nom de l'Islam, au nom du Coran.

Sans doute, tous ceux qui font cette allégeance ne sont-ils pas prêts - heureusement - à se laisser aller à de telles extrémités. Il n'empêche que c'est bien en ces noms, au nom de cette soumission que sont commises les exactions.

Prétexte, bien sûr. Car en fait, en voulant prétendument établir la loi de Dieu, c'est bien de leur propre loi que tous ceux là entendent imposer le respect à tous les autres. A commencer par les adeptes de leur religion, mais aussi, au-delà, à tous ceux qui veulent ignorer cette religion.

Il faut en être bien conscient comme le sont, semble-t-il, tels qui sont proches par le territoire ou la culture, des doctrines et pratiques de l'Islam et qui dénoncent l'impasse dans lequel celui-ci s'est fourvoyé à l'époque contemporaine.

Il fut un temps, moyenâgeux, où l'Islam naissant, puis prospère, a conquis une bonne partie du bassin méditerranéen. La déferlante arabe musulmane en Afrique du Nord, puis dans l'Espagne andalouse et jusqu'aux portes de Poitiers, a permis l'épanouissement d'une civilisation qui était porteuse de richesses spirituelles, intellectuelles, artistiques et scientifiques.

Puis les choses ont évolué. Au travers des siècles, cette civilisation a été contenue, a reculé. Ses tenants ont pu en éprouver humiliation et ressentiment.

L'Europe a dominé, des empires coloniaux se sont constitués.

Plus récemment, cette Europe s'est déchirée, a failli se suicider, et est venu le temps de la décolonisation.

Etait-il alors venu le temps de la revanche pour l'Islam (largement entendu) ?

C'est en tous cas ce que n'ont pas manqué de penser ceux qui n'ont pas renoncé à en assurer le triomphe, qu'il s'agisse du chiisme de l'ayatollah Khomeini et de l'Iran, ou d'un sunnisme inspirant salutistes, wahhabites ou frères musulmans. Leur concurrence interne n'emmanche pas leur souhait et leur

désir communs d'opérer une nouvelle marche en avant et, pour certains, par tous les moyens.

Car rien n'est évidemment trop bon lorsqu'il s'agit de la volonté de Dieu ou de ce que l'on présente comme telle.

Que ta volonté soit faite et pour cela, encore une fois : en avant ! Voilà, je le crois, où nous en sommes, et comment nous en sommes arrivés là.

Alors, il importe que NOUS - je veux parler de ceux qui, quelles que soient par ailleurs leur différences, leurs préférences - qui ne sommes pas d'accord, NOUS qui entendons NE PS NOUS SOUMETTRE, qui refusons la soumission (qui est le sens du mot Islam), il importe que nous recherchions ensemble, en commun, les moyens, les meilleurs moyens de contrer cela, et ce n'est pas forcément facile.

Il faut sans doute - hélas - ne pas négliger la force qui implique de la violence, même si l'idéal que nous cultivons est non violent et pacifique. Mais cela ne suffira probablement pas.

Car la maladie, la pathologie est profonde, le virus est difficile à vaincre lorsque, comme c'est le cas, il est empreint de religiosité, c'est à dire de conviction que ce que l'on fait, on le fait au nom d'une transcendance et d'un surnaturel qui dépassent, par définition, les simples hommes.

Conviction sincère ou simplement auto-suggestion ? Qu'importe, le résultat est pratiquement le même.

Quel est donc le Pasteur (Louis Pasteur) qui nous débarrassera, ou à tout le moins permettra d'entraver la propagation de cette rage ?

A mon humble avis :

Il ne sert à rien d'entonner et de claironner la Marseillaise, serait-ce sous les ors et dans le lustre de Versailles. Il me semble qu'il n'y a là que fanfaronnade. (Pour se donner bonne conscience ?)

Non plus que de se barioler de tricolore. Je préférerais, quant à moi que l'on chante l'Ode à la Joie, ou la Nuit de Rameau et que l'on se drape d'un drapeau arc en ciel.

Alors quoi ?

Je pense qu'il faudrait surtout dénicher, une fois pour toutes, les « chimères » qui sont multiples, innombrables, et leur tordre le cou.

Sornettes, billevesées, balivernes et autres coquecigrues, le ciel en est, prétendument, plein. Et les religions, toutes sans doute, en font leur beurre. Les religions et surtout ceux qui font profession d'exploiter, sincèrement ou non, la foi et les croyances des candides et des crédules.

Passé encore lorsqu'il s'agit de folie douce, mais malheureusement, c'est souvent maintenant de la folie furieuse.

Alors ? Se débarrasser des religions, ce n'est pas demain la veille alors qu'elles sont de plus en plus présentes et prégnantes.

A tout le moins les tenir à l'écart, comme le veut la laïcité.

En exergue à son livre **2084 La fin du monde**, Boualem Sansal, co-lauréat du Grand Prix 2015 du roman de l'Académie française, place cette phrase canon de son cru : **La religion fait peut-être aimer Dieu mais rien n'est plus fort qu'elle pour faire détester l'homme et haïr l'humanité.**

NON INGERENCE

Jean-Max Capmarty

La loi internationale interdit l'ingérence dans les affaires d'un autre état souverain. C'est une sage décision qui empêche un état mal intentionné ou plus fort militairement ou même économiquement d'imposer sa loi ou ses désirs à un autre état. Il va sans dire que si les Etats-Unis voulaient envahir la principauté de Monaco, il leur suffirait de quelques minutes.

Les plus futés sachant qu'ils n'ont pas les moyens de résister militairement se sont transformés en coffres-forts très bien gardés où les dirigeants corrompus viennent de tous les horizons et ensemble mettre leur larcins à l'abri. Ils se pensent invulnérables, partant du principe qu'on ne braque pas sa propre banque.

D'autres dépensent des fortunes pour s'armer de matériel ultra sophistiqué en faisant semblant d'ignorer que ceux qui leur vendent le maitrise beaucoup mieux qu'eux. Ils sont donc pieds et poings liés au vendeur.

Les guerres actuelles ont donc lieu majoritairement entre pays sous développés, sous-équipés et peuplés d'individus asservis par des propagandes nationalistes ou religieuses qui ne visent qu'à maintenir les privilèges de ceux qui les gouvernent. La France de l'ancien régime fonctionnait sur ce modèle. La noblesse et le clergé s'entendaient comme cul et chemise sans qu'on puisse déterminer à coup sûr comment les rôles étaient distribués.

Mais il y a un cas où ce principe généreux ne doit pas fonctionner. Des pays font actuellement subir à leur population des conditions telles que celles-ci cherchent à fuir et viennent tenter de s'installer dans d'autres régions qui, soit qu'elles soit mieux gérées, soit que le peuple y est plus éduqué, connaissent des conditions de vie bien préférables. Ces migrations risquent évidemment de tirer ces pays d'accueil vers le bas car ces pauvres bougres apportent avec eux leur religion et leur mode de vie qui ne peut pas convenir à ceux qui les reçoivent.

Mais nous dit-on, on ne peut pas les laisser mourir dans leur pays, on doit leur porter secours.

Oui, en effet, on doit envoyer le principe de non ingérence par dessus les moulins et, s'il le faut aller sur place remettre de l'ordre dans les gouvernements mafieux ou fanatiques. Puisque ces gens fuient leur pays pour venir trouver ici des lois qui leur conviennent mieux, allons imposer ces lois chez eux, emprisonnons leur dirigeants, jugeons-les et installons des régimes à l'image de ceux qu'ils viennent chercher là où ils fuient.

Tuer Kadhafhi fut certainement une excellente chose, mais il fallait occuper la Libye et installer un gouvernement compétent et fort, capable de résister aux pressions intérieures et extérieures, responsable seulement devant l'Europe.

Comment, vous prônez la recolonisation, me dirait-on.

La loi internationale la tolère et aucune des résolutions de l'ONU condamnant la colonisation de la Palestine par Israël n'a été suivie d'effet. Comme il ne saurait y avoir deux poids et deux mesures, nous n'avons aucune raison d'avoir des scrupules. Dans tous les pays, il existe une minorité d'individus suffisamment éduqués et modérés pour prendre en mains la destinée de leur population.

Cela implique évidemment qu'on reste un bon moment sans organiser d'élections où les fanatiques viennent se glisser subrepticement comme on l'a vu un moment en Tunisie, et il faudra aussi interdire toute forme de religion puisqu'on voit bien que c'est le principal fauteur de troubles utilisé par des désespérés qui se livrent au pillage, au terrorisme et au crime organisé.

Mais monsieur, ce que vous proposez c'est le retour à la terreur qui a sévi dans les régimes les plus totalitaires, la dictature aveugle, les camps, le goulag, les massacres de masse !

Bon, je vois que ma proposition ne vous plaît pas, alors laissons faire. Subissons, Rome est tombé devant le Christianisme inaugurant des siècles d'obscurantisme, chacun son tour... si c'est votre choix.

Cette Tribune des Athées vous parvient avec beaucoup de retard et nous tenons à vous présenter nos excuses.

La personne qui fabrique la Tribune a déménagé de plus de 400 kilomètres et il a fallu beaucoup de temps pour remettre en marche les deux ordinateurs sur lesquels sont placés les fichiers (un ordinateur non connecté à l'Internet abrite le fichier des membres).

De plus, l'emménagement dans une maison implique quelques travaux, même si celle ci est en bon état général, et de nombreuses démarches administratives, assurance, banque, E.D.F., etc...

Tout devrait rentrer dans l'ordre et vous devriez recevoir à l'avenir votre journal avec régularité.

Voilà la preuve qu'une aide serait la bienvenue.

Merci de votre fidélité.

En exergue à son livre **2084 La fin du monde**,

Boualem Sansal, co-lauréat du Grand Prix 2015 du roman de l'Académie française, place cette phrase canon de son cru : **La religion fait peut-être aimer Dieu mais rien n'est plus fort qu'elle pour faire détester l'homme et haïr l'humanité.**

Pourquoi se casser la tête au sujet de ce qui sera après la mort ?

Je ne doute pas, pour ma part, que APRÈS, ce ne sera rien, absolument rien. Pas plus que, les uns et les autres, nous n'étions quelque chose avant la mixtion d'un gamète mâle et d'un gamète femelle provenant de nos parents biologiques.

Oh, certes, ce n'est pas forcément gai de se dire cela, mais qu'y pouvons-nous, si c'est la réalité, l'inéluctable réalité.

Voilà, apparemment, ce que les êtres humains ne veulent pas savoir, ne veulent pas admettre, ce pourquoi, depuis des millénaires, probablement depuis qu'ils pensent, ils s'acharnent à croire à des entités mythiques dont ils espèrent obtenir, soit la résurrection, la vie éternelle, ou tel état dans lequel les « âmes » prétendument indestructibles et immortelles trouveront la consolation de quelque paradis.

Balivernes, billevesées que cela, mais qu'à cela ne tienne, c'est tellement réconfortant.

Tant qu'il en sera ainsi, je pense que l'humanité se tiendra dans un état infantile et qu'il devrait être du devoir de chacun de se montrer beaucoup plus exigeant quant à son commerce avec le réel.

S'ensuivrait, comme on semble le prétendre, que les individus s'en trouveraient à vivre sans moralité, « comme des bêtes ». C'est bien mal connaître la nature des bêtes, car dans ce domaine, celui du comportement existentiel, ils n'ont rien à envier à l'humanité.

Cette dernière est capable du meilleur comme du pire, notamment sur le plan de la violence et de la cruauté.

Ce qui importerait donc, c'est que les individus, livrés à eux-mêmes, puisqu'il ne peut s'agir que de cela, soient assez « grands et raisonnables » pour établir entre eux un *modus vivendi*, c'est à dire des règles de coexistence qui s'inspirent du principe que, pour que chacun puisse vivre et s'épanouir de la meilleure façon possible, il est indispensable, impérieux, impératif que les relations humaines soient pacifiques.

Or, pour atteindre ce but, il est nécessaire avant tout que soient, dans toute la mesure du possible, écartés de l'esprit humain tout ce qui ressortit à l'idolâtrie, au fanatisme, à l'hystérie.

Hélas ! Ne voit-on pas, n'est-on pas conscient que ce que nourrissent les pratiques en vigueur ici et là et dont nous faisons trop souvent notre miel est empreint de ces trois tares ?

Elisabeth BADINTER a déclaré sur France INTER :

" Il ne faut pas avoir peur de se faire traiter d'

ISLAMOPHOBE.

C'est une notion inventée par les **islamistes** pour interdire toute critique de l'Islam.

Toute critique **contre nous** est invalide

les islamistes prennent une posture victimaire "

La Bible, de la Genèse à l'Apocalypse, fait très bon ménage avec le racisme. Nous allons y prélever, presque au hasard tant il y en a, une soixantaine de citations significatives. Certes, il n'y a pas de Noirs dans la bible, ni de Jaunes. Cela simplifie l'aspect de la question.

On relève cependant, par exception, deux cas où le livre parle de peau noire : dans Job (XXX,30), pour la présenter comme un châtiment, et dans le Cantique des Cantiques (I,5) pour faire dire à la bien-aimée : « Je suis noire, **mais** je suis belle, fille de Jérusalem ». Ce **mais** est atroce. Nous le percevons comme une insulte à la race noire. Ne cherchez pas d'autres passages évoquant le Noir ou le Jaune, vous n'entrez pas.

Mais d'autres formes de racisme pullulent dans le livre dit sacré : racisme d'individus, de peuples, de mariages, de religions, de sexe. Pour couronner le tout, l'esclavage est à l'honneur.

Un racisme d'individus

Abel et Caïn. Sans nous en donner la moindre raison, sauf si l'agriculture est un méfait et la boucherie une vertu, une injuste différence est établie par Dieu entre ces deux frères. Arbitrairement, « *Dieu porta un regard favorable sur Abel et son affranchi, mais il ne porta pas un regard favorable sur Caïn et sur son offrande* » (Gen. IV, 4,5) La conséquence de cette injustice fut un crime, le premier des conflits consécutifs à la discrimination.

Cham et Sem. Sans raison apparente, Dieu devint « *le dieu de Sem* » (Gen IX, 26), tandis que son frère Cham est maudit parce qu'il a vu son père nu. (IX, 25) Ainsi, avec le dieu de la Bible, c'est le père qui boit et c'est le fils qui trinque. Plus grave encore : l'innocent fils de Cham, Canaan, subit lui-même les conséquences de cette malédiction (IX, 27) selon une forme de justice courante dans la Bible. Lire, par exemple Samuel IX 2,3.

Ismael et Isaac. « *Sara dit à Abraham : chasse cette servante son fils, car le fils de cette servante n'hériterait pas avec mon fils, avec Isaac. Cette parole déplut fort aux yeux d'Abraham à cause de son fils. Mais Dieu dit à Abraham : accorde à Sara tout ce qu'elle te demandera, car c'est d'Isaac que sortira une postérité qui te sera propre* » (Gen XXI, 9 à 12) Ici, on ne nous donne même pas de raison bonne ou mauvaise pour justifier cette « *acceptation de personne* » (Deut X, 17) et l'auteur de l'épître aux Hébreux va même jusqu'à faire disparaître le frère démerité et chassé, Ismael, puisqu'il parle d'Isaac comme « *le fils unique d'Abraham* » (XI, 17).

Certes, pour nous, ce ne sont là que des légendes. Mais ceux qui acceptent ces récits comme des vérités ne voient-ils pas combien cette ségrégation pèse encore aujourd'hui sur ceux qui se croient les descendants d'Isaac, (les Juifs) et d'Ismael, (les Arabes) dans le conflit qui les oppose ?

Esaü et Jacob. « *J'ai aimé Jacob et j'ai eu de la haine pour Esaü* » dit l'Eternel (Malachie I, 2,3 et Rom IX, 13) Parce que Esaü, honnête homme, méprise cette

injustice qu'est le droit d'aînesse (Gen XXV, 29 à 34), Dieu le hait et « *l'assujetti au plus jeune* » (Rom IX, 12). En fait, c'est l'arbitraire le plus complet, car dès avant la naissance d'Esäü et de Jacob, Dieu avait établi sa préférence : « *Deux nations sont dans ton ventre et deux peuples se sépareront au sortir de tes entrailles ; un de ces peuples sera plus fort que l'autre et le plus grand sera assujetti au plus petit* » (Gen XXV, 23)

On profitera de l'histoire d'Esäü et de Jacob pour constater que Dieu est capable de **haine**. C'est écrit en toutes lettres ! Quant à Jacob que Dieu aima, la Genèse nous le présente du début à la fin comme une franche crapule, y compris quand son nom est changé en celui d'Israël.

Ephraïm et Manassé. « *Joseph vit avec déplaisir que son père posait sa main droite sur Ephraïm ; il saisit la main pour la diriger sur celle de Manassé. Son père refusa et dit : Lui aussi deviendra un peuple, lui aussi sera grand, mais son frère cadet sera plus grand que lui et sa postérité deviendra une multitude de nations.* » (Gen XLVIII, 17 à 19)

Un racisme de nations

« *Tu es un peuple saint pour l'Eternel ton Dieu ; l'Eternel ton Dieu t'a choisi pour que tu fusses un peuple qui lui appartint entre tous les peuples qui sont à la surface de la Terre* » (Deut VII, 6) La Bible est le livre des Juifs et tout le monde sait que toute l'histoire juive est celle du « peuple élu ». Combien ces mots nous déplaisent, nous qui souhaitons l'égalité entre les hommes et les peuples !

S'il est vrai que la Bible reste un livre d'actualité, comme certains l'affirment, comment concilier cette notion de « nation sainte », de « peuple choisi » avec nos légitimes aspirations à l'égalité de tous ? Tout l'Ancien Testament tourne autour de ce thème et le nouveau ne fait que le reprendre au profit des Chrétiens ! Citons au hasard, tant il y en a, quelques passages **racistes** de l'écriture.

« *Vous serez pour moi un royaume de sacrificateurs et une nation sainte* » (Ex XIX, 6) « *Je vous prendrai pour mon peuple, je serai votre dieu* » (Ex VI, 7) « *Tu seras pour l'Eternel un peuple saint comme il l'a juré* » (Deut XXV, 9) « *Tous les peuples verront que tu es appelé du nom de l'Eternel et ils te craindront* » (Deut XXVIII, 10) « *La portion de l'Eternel, c'est son peuple. Jacob est la part de son héritage.* » (Deut XXXII, 9) « *Est-il sur la terre une nation qui soit comme Israël que Dieu est venu racheter pour en former son peuple ?* » (Sam VII, 23) « *Je suis l'Eternel ton Dieu, le saint d'Israël, ton sauveur, je donne l'Egypte pour ta rançon, l'Ethiopie et Saba à ta place. Je donne des hommes à ta place et des peuples pour ta vie* » (Esaïe XL, 3, 4)

Pour les autres nations, les gentils, les goïms, les chiens (Matt XV, 26, 27) les conséquences néfastes de ce racisme divin en faveur d'un seul peuple ne se comptent plus : Cananéens, Amoréens, Jésusiens, Hétiens, Héviens, Phéréziens, Guirgasiens, Gabaonites, Amalécites, Madianites, Amonites, Edomites, Moabites, Philistins, pillés, brûlés, massacrés, y compris les femmes

et les enfants, et jusqu'aux animaux. Les Palestiniens d'aujourd'hui n'ont rien inauguré.

Un racisme d'union matrimoniale

Le mariage avec l'étrangère est proscrit. « *Abraham dit à son serviteur : je te fais jurer par l'Eternel de ne pas prendre pour mon fils une femme parmi les filles des Cananéens au milieu desquels j'habite, mais d'aller dans mon pays et dans ma patrie prendre une femme pour mon fils Isaac* » (Gen XXVIII, 2 à 4). « *Isaac appela Jacob et lui donna cet ordre : tu ne prendras pas une femme parmi les filles de Canaan* » (Gen XXVIII 1, 2) « *Tu ne contracteras pas de mariage avec ces peuples, tu ne donneras point tes filles à leurs fils, et tu ne prendras pas leurs filles pour tes fils* » (Deut VII, 3)

« *Dis à la sagesse : tu es ma soeur ! Et appelle l'intelligence ton amie, pour qu'elles te préservent de la femme étrangère* » (Prov VII, 4, 5) « *Et pour quoi, mon fils, serais-tu épris d'une étrangère et embrasserais-tu le sein d'une inconnue ?* » (C'est pourtant si bon !) (Prov V, 20) « *Ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils et ont mal la **race sainte** avec le peuple de ces pays ; et les chefs et les magistrats ont été les premiers à commettre ce **péché*** » (Esdr IX, 2). Lire encore à ce sujet : Ex XXXIV, 16 ; Nbres XXXI, 14 à 18 ; Deut XXXVI, 1 à 3 ; Jug XXI, 1 ; Rois II, 13 à 25 ; XI, 1 et 2 ; les chapitres IX et X d'Esdras ; Prov II, 16 ; Cor VI, 14.

Un racisme de sexe

Pour la Bible et son Dieu, l'homme et la femme ne sont égaux ni dans le couple, ni à l'église. « *Ton mari dominera sur toi.* » (Gen III, 16) « *L'homme est le chef de la femme.* » (Cor XI, 3) « *L'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme a été créée à cause de l'homme* » (XI, 9) Autrement dit, c'est la femme qui est un sous produit de l'homme et surtout pas l'inverse. « *Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler, mais qu'elles soient soumises, selon que le dit aussi la loi* » (XIV, 33) « *Les femmes doivent être soumises à leurs maris en toutes choses* » (Eph V, 24) « *Apprendre aux jeunes femmes à être soumises à leurs maris* » (Tite II, 5) Lire aussi I Pierre III, 1 et I Tim II, 11 et 12.

Et voilà pourquoi il aura fallu attendre notre génération pour voir naître le M.L.F. que le Saint-Esprit inspireur des textes ci-dessus doit sûrement maudire. Comment peut-on être femme et chrétienne ?

Un racisme religieux

Pas question pour le Juif de l'Ancien Testament de choisir un autre dieu que Yahvé. La punition était la peine de mort. Mais la tolérance religieuse n'est guère plus apparente dans le Nouveau Testament « *Race de vipères* » (Matt III, 7 et XXIII, 33) lance le doux Jésus aux représentants de la secte des Pharisiens que nous connaissons par Flavius Josèphe comme des gens de bien. « *Faux apôtres, ouvriers trompeurs, Satan déguisé en ange de lumière* » (II Cor XIII, 14) sont pour Paul, les

propres « *apôtres par excellence* » (II Cor IX, 5 et XII, 11) c'est à dire Pierre et les colonnes de l'Eglise de Jérusalem. La doctrine des Nicolaïtes, gens paisibles et sincères dans l'illusion de leurs croyances attire « *l'épée de la bouche du Christ* » (Apo II, 15, 16) (Quelle horreur, une épée dans la bouche du doux Jésus !)

« *Et si quelqu'un vient à vous et n'apporte pas notre doctrine, ne le recevez pas dans votre maison et ne lui dites pas : salut* » (II Jean, 10) Hors de la vraie doctrine, point de salut ! Obéissant à leur commune Bible, deux membres de deux sectes chrétiennes différentes ne devaient même pas se saluer. (En fait, cela arrive et même pire...)

L'esclavage

Enfin, puisque l'esclavage est l'enfant du racisme, interrogeons les textes sacrés sur la question. Le Dieu de l'Ancien Testament le considère comme normal. C'est lui qui l'instaure. Il apporte même, dans ses ordonnances, des précisions sur la distinction à établir selon que l'esclave est hébreu ou pas : c'est l'injustice dans l'abjection ! Lire Gen IX, 25, 27 ; Ex XXI, 2 et 11 ; Lévi XIX, 20 et XXII, 11 ; Deut XV, 15 à 18 ; Jos IX, 23 ; I Rois IX, 21 ; II Chron VIII, 9 ; Jér XXXIV, 8 à 17 .

Encore, l'Ancien Testament ne demande-t-il pas à l'esclave de se réjouir de son sort. Avec le Nouveau franchit ce pas ; non seulement l'esclave reste esclave, mais il doit s'en réjouir, tout en tremblant, naturellement : « *Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et tremblement, dans la simplicité de votre coeur, comme à Christ, non pas seulement sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais comme des serviteurs de Christ qui font de bon coeur la volonté de Dieu. Servez-les avec empressement, comme servant le Seigneur et non des hommes sachant que chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon ce qu'il aura fait de bien* » (Eph V, 5 à 8)

« *Que chacun demeure en l'état où il était lorsqu'il a été appelé. As-tu été appelé étant esclave, ne t'en inquiète pas !* » (I Cor VII, 20, 21) « *Que tous ceux qui sont sous le joug de la servitude regardent leurs maîtres comme dignes de tout honneur* » (I Tm VI, 1) Lire aussi I Pi II, 18 et Tite II, 9 et 10.

C'est pourquoi, sans doute, notre société chrétienne honora l'esclavage jusqu'au dix-neuvième siècle. C'est aussi pourquoi les hommes qui luttèrent pour l'abolir ne furent, à l'exception des Quakers et de quelques Dom Pedro tardifs, ni hommes d'églises, ni hommes de foi. Pas un Wesley, pas un Darby, pas un Thieffry pour s'indigner de ces chaînes. Pas un cardinal, pas un pape. Schoelcher, le libérateur, était excommunié.



AUX ORGANISATEURS

de la manifestation du 5 décembre 2015

L'Union des Athées soutient entièrement la manifestation du 5 décembre. Nous estimons qu'aucun Etat ne peut favoriser une croyance, qu'elle soit religieuse ou non, au détriment d'autres points de vue.

L'Histoire nous a montré à suffisance, et l'actualité encore, qu'aucune croyance vraie n'est tolérante.

Des dizaines de milliers de victimes en attestent.

Un croyant "tolérant" n'est jamais qu'un mauvais croyant, et il a bien ce droit.

Il y a moins de quatre siècles, on croyait encore à la sorcellerie.

Combien de victimes ont dû payer de leur vie cette aberration. Et même si elles y croyaient elles mêmes, le problème n'est pas là : n'importe qui a bien le droit de croire, mais jamais d'imposer sa croyance.

Il y a à peine un peu plus de 20 ans que l'église catholique a réhabilité Galilée (et encore, en quels termes).

Cette même église est aujourd'hui encore, largement subventionnée par l'Etat.

Finalement, le fond du problème est celui de la liberté d'expression.

A quoi servirait la liberté de pensée, s'il était interdit de l'exprimer ?

Nous répétons : aucun Etat n'a le droit de subventionner une croyance au détriment d'autres formes de pensée.

CRÈCHES EN MAIRIES

Max Bayard

Relisons la loi fondamentale de laïcité du 9 décembre 1905 *concernant la séparation des Eglises et de l'Etat*, toujours pleine de vigueur malgré son âge.

Elle contient un *Titre V* intitulé *Police des cultes*.

Et donc un article 28 que je cite intégralement et qui stipule : *Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions.*

Nulle exception n'est faite ici pour la tradition prétendue de crèches en mairies.

L'article 29 conclut que :

Les contraventions aux articles précédents sont punies des peines de police.

Place alors aux tribunaux de police sur constats et plaintes contre les maires en infraction.

ATHÉISME INTÉGRAL CONTRE ISLAM RADICAL

Henri Blandin

C'est bien beau de parler de tolérance. Il est tout de même des choses qui sont intolérables, absolument intolérables.

C'est le cas des feutres perpétrés ici où là, depuis des décennies d'ailleurs, sous prétexte que l'on n'est pas d'accord sur la vision du monde avec ceux qui les commettent.

Il y a cent ans, la France a connu la bande à Bonnot. C'est aujourd'hui une sorte de bande à Bonnot internationale qui sévit. Elle est à base, et elle s'en réclame, d'Islam, c'est à dire d'une religion qui a maintenant près d'un millénaire et demi d'existence et qui se fonde sur le Coran, un texte dicté à Mahomet son prophète, par quelque ange ou archange baptisé Gabriel.

Ce dernier à donc soufflé à l'oreille de Mahomet les directives divines du dieu unique Allah et, vas-y, puisque Allah l'a dit, ce ne peut qu'être vrai.

Le malheur, pour ceux qui y croient, c'est que tout le monde n'y croit pas. Il y a ceux qui croient à autre chose, les Juifs, les Chrétiens, les Hindouistes, les Bouddhistes et tant d'autres.

Et, sans parler des agnostiques - qui se tâtent, en somme - il y a tout bonnement les athées... qui ne croient à rien de tout cela. Ceux-ci tiennent pour balivernes, billevesées, sornettes ou coquecigrues, tous ces produits de l'imagination qu'ils estiment inconsistants et sans rapport avec quelque réalité que ce soit.

Soyons francs, les athées tiennent les croyants comme atteints de quelque aberration mentale. Cela ne peut évidemment faire plaisir aux intéressés. Qu'à cela ne tienne, c'est une thèse qui doit être prise en compte, d'autant plus - qu'on veuille bien en convenir - que les prétendues preuves de l'existence d'un dieu unique ou multiple n'ont, jusqu'à présent, jamais apporté un point final aux élucubrations auxquelles ne manque pas de donner lieu toute discussion théologique ou métaphysique.

On peut bien faire appel à toutes les spiritualités que l'on voudra, lorsqu'il s'agit de les rapporter quelque réalité concrète, il devrait être honnête de reconnaître que l'on ne peut que tomber sur un os, et quel os. Un os sans substantifique moelle, un os vide, vide de sens vrai.

Certes, on peut toujours imaginer. C'est ce que font les adeptes de telle ou telle religion, mais cela reste en fait à l'état d'imagination. Or la vérité exige autre chose que cela. La vérité exige des preuves, de véritables preuves.

Qu'est-ce donc que la vérité ? Il va de soi, me semble-t-il, que la vérité n'est pas quelque chose en soi. Il n'y a pas une vérité immanente, existant en dehors de toute réalité.

La vérité, c'est un rapport, une relation, entre le réel précisément, et l'image, la représentation que l'esprit humain peut se faire de ce réel. Ainsi, c'est l'image, la représentation qui est soit vraie, soit fausse.

Nous, esprits humains, avec notre cerveau dont les facultés, les potentialités, sont limitées mais qui le seul outil dont nous disposons pour appréhender le réel, ce qui est, tel qu'il est et non point comme nous pourrions souhaiter ou espérer qu'il fût, devons nécessairement nous en remettre à cet outil, ou alors donner notre langue au chat.

On peut bien parler d'intelligente du coeur ou de je ne sais encore quelle intuition ou inspiration, pour ne pas parler d'illumination, si l'on est de bonne foi, il faut tout de même bien admettre que, en dehors de notre intelligence, notre raison, il n'y a guère de moyens vraiment utiles pour que nous puissions nous faire une idée, une image, une représentation qui soit fidèle et conforme à la réalité.

Certes, je ne convaincras pas ceux qui n'ont pas envie d'être convaincus. Nul n'est obligé de me suivre, on a le droit de considérer que je déraisonne. Mais déraison pour déraison, je préfère la mienne à celle des autres et j'ai bien l'intention de m'y tenir.

Cela posé, quid vis à vis du terrorisme, puisque, au fond, c'est essentiellement de lui qu'il s'agit.

La réponse est que la vie est quelque chose de trop important pour que l'on permette qu'elle soit sacrifiée POUR QUOI QUE CE SOIT. Ni la sienne, ni celle des autres. Sont donc des fous, des fous dangereux, ceux qui pour quelque motif ou prétexte que ce soit, ont la prétention ou se permettent d'y porter atteinte.

Et si ce ne sont pas des fous, s'ils prétendent être sains d'esprit, ce sont tout simplement des criminels, des assassins qu'il faut évidemment traiter comme tels.

Or si, des fous, on peut espérer peut-être les soigner, pour autant qu'ils acceptent de s'y prêter, des criminels et des assassins, cela se châtie impitoyablement.

Je n'attends pas, pour ma part que, par miracle, on attende d'eux quelque amendement ou rédemption. J'ai la faiblesse de demeurer un adepte de la peine de mort que je considère comme la seule juste en pareil cas. Qui a tué, sciemment, délibérément, de sang froid, pourquoi devrait-il échapper à un sort semblable.

Qu'il se tue lui-même, qu'il se fasse sauter, exploser, très bien, il ne saurait mieux faire, mais en s'abstenant d'en faire sauter d'autres avec lui. Ou qu'il soit, qu'ils soient occis à la suite d'une traque, d'une poursuite, d'un coup de main, d'un échange de feu, qu'ils précisent en tous cas... BON DÉBARRAS.

Je pense qu'en pareil cas, il ne faut pas craindre d'être cynique. Est cynique celui qui, à l'instar de Diogène ou de ses disciples ne craint pas de dire et même de crier que « le roi est nu » lorsqu'il est nu, alors même que d'autres, par réserve, par déférence, en fait par FAIBLESSE, se refusent à voir et à dire qu'il est nu.

Oui, il faut mettre à nu, et dire qu'il est nu, cet Islam dans la mesure où, par intégrisme, fondamentalisme, ou tout autre interprétation

inadmissible que ce soit, il sert de fondement à cette bande à Bonnet d'excités, d'enragés, d'illuminés, en réalité de branquignoles qui ont sombré dans une grave délinquance puis la plus grande des criminalités.

Guerre ou pas guerre ?

Qu'importe le mot, ce qui importe c'est qu'ils soient exterminés.

L'athée, l'esprit et le coeur tranquille ne doit pas craindre d'appeler de ses voeux cette extrémité.

RICHESSSE DES ÉGLISES ALLEMANDES

On estime que les allemands chrétiens se font taxer +/- 10 milliards chaque année.

Comme si ça ne suffisait pas, on soupçonne des aides financières du gouvernement à +/- 20 milliards/an

Émissions télé intéressantes sur la banque du vatican. Ça peut se retrouver sur youtube, plein de vidéos.

La richesse de l'Église catholique allemande suscite la critique.

Selon une enquête publiée dimanche 20 octobre 2013 par l'hebdomadaire allemand Der Spiegel, les évêchés de l'Église catholique allemande dissimulent des millions d'euros de patrimoine.

Lundi 21 octobre, le pape François a reçu l'évêque de Limbourg, très contesté depuis plusieurs semaines pour son mode de vie dépensier.

Pourquoi les patrimoines des évêchés ont-ils été publiés ?

La semaine dernière, une large partie des 27 diocèses allemands ont rendu publics leurs patrimoines. Les évêchés sont tenus de publier leur budget (recettes et dépenses), mais le patrimoine de l'Église était jusqu'à maintenant resté confidentiel outre-Rhin.

L'initiative faisait suite à plusieurs semaines de polémique autour de la construction d'une maison diocésaine à Limbourg (sud-ouest), dont le coût a bondi en quelques années de 5,5 millions d'euros à plus de 31 millions d'euros.

Les protestations sont d'abord venues des fidèles, qui ont écrit une lettre ouverte demandant la démission de leur évêque, Mgr Franz-Peter Tebartz-van Elst, 53 ans. Selon ses détracteurs, il a longtemps cherché à dissimuler le coût des travaux, qui n'auraient cessé de croître en raison de ses demandes somptuaires. Ses appartements privés auraient coûté 2,9 millions d'euros, avec notamment une baignoire à 15 000 €.

Le pape François, qui tient à une Église pauvre, a reçu hier matin l'évêque de Limbourg. Jeudi dernier, il s'était entretenu avec le président de la conférence épiscopale allemande, Mgr Robert Zollitsch. À l'issue de la rencontre, ce dernier avait indiqué que rien ne serait décidé avant la fin des travaux d'une commission nommée par l'Église allemande pour enquêter sur les dépenses de l'évêché.

Que révèle l'étude des patrimoines ?

L'hebdomadaire Der Spiegel a scrupuleusement étudié les déclarations des évêchés, et conclu qu'ils dissimulaient des millions d'euros de patrimoine via des structures opaques. Une partie de leur fortune irait dans des caisses dont l'existence était jusqu'alors inconnue. « Dans les archevêchés particulièrement aisés de Cologne, de Munich et Frisingue, les directeurs financiers eux-mêmes ignorent l'ampleur du patrimoine de l'archevêché », relève le magazine.

Dans le diocèse de Limbourg, 300 millions d'euros issus des recettes de l'impôt religieux auraient été transférés ces 65 dernières années vers des structures peu transparentes, selon Der Spiegel, échappant à l'intégration dans les comptes officiels.

Comment l'Église catholique allemande est-elle financée ?

La richesse de l'Église est une question d'autant plus sensible que l'impôt culturel constitue officiellement la principale source de revenu de l'Église catholique outre-Rhin. Les citoyens allemands sont enregistrés comme catholiques, protestants ou sans religion. Les contribuables déclarés croyants sont soumis à une retenue sur salaire, correspondant selon les Länder (États régionaux) à 8 à 10 % de l'impôt sur le revenu. Les services fiscaux reversent ensuite les sommes collectées aux différents cultes.

Les 23 millions d'Allemands enregistrés comme catholiques ont rapporté, via l'impôt religieux, 5,2 milliards d'euros à l'Église en 2012.

Ce mode de financement assure à l'Église catholique allemande des ressources stables et confortables, mais la baisse continue du nombre de fidèles depuis plusieurs années est susceptible de fragiliser ses finances. Les récentes révélations sur le train de vie des évêchés ont, semble-t-il, réactivé le processus de « sortie de l'Église » de certains fidèles désireux de ne plus être soumis à l'impôt du culte.

Les Églises catholiques et protestantes bénéficient aussi de financements publics difficiles à tracer. Outre une subvention publique annuelle, qui atteint cette année 481 millions d'euros, selon l'Association humaniste allemande (HVD), elles obtiennent des aides indirectes notamment sous la forme d'exemptions fiscales, en raison de leur statut d'« organisations de droit public ».

Selon l'expert Carsten Frerk, réputé critique vis-à-vis des institutions religieuses, les Églises catholique et protestantes auraient bénéficié de l'équivalent de 19,3 milliards d'euros d'aides publiques en 2009, **et la richesse totale de l'Église catholique allemande s'élèverait à 430 milliards d'euros.**

Les Églises sont le deuxième employeur après l'État en Allemagne. Elles gèrent d'innombrables services sociaux (crèches, écoles, hôpitaux, maisons de retraite...), mais possèdent aussi des banques, des compagnies d'assurance et une entreprise d'audiovisuel.

VOLTAIRE

Max Bayard

“N’est-ce donc pas rendre service à l’humanité de distinguer toujours, comme j’ai fait, la religion de la superstition, et méritai-je d’être persécuté pour avoir toujours dit en cent façons différentes, qu’on ne fait jamais de bien à Dieu en faisant du mal aux hommes.

Cette phrase, on ne peut la partager entièrement quand elle invoque Dieu. Mais l’on sait bien que Voltaire a été longtemps sévèrement persécuté pour son combat anticlérical dans des écrits que nous relisons aujourd’hui encore avec profit.

C’est lui qui en une tragédie fameuse jouée sur scène à Paris en 1741 dénonçait Le Fanatisme ou Mahomet le prophète, instigateur d’un crime de droit commun pour des motifs purement profanes et honteux.

Ce que n’oublie pas l’islamisme djihadiste qui a délégué l’un des siens (un Français) pour se faire exploser, heureusement sans faire de victimes innocentes, à la terrasse de la brasserie du Comptoir Voltaire du boulevard Voltaire.

Cela ne nous laisse pas indifférents et nous rejoignons le sentiment général de nos concitoyens devant l’agression barbare et fanatique du 13 novembre qui concerne aussi toute l’humanité et a suscité une réaction internationale.

Qu’un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade (La Mecque), qu’associé à quelques malheureux coracites (ou Quoraïches, mecquois idolâtres ennemis de Mahomet, d’où une vraie guerre entre eux pour la domination de la ville), il leur persuade qu’il s’entretient avec l’ange Gabriel ; qu’il se vante d’avoir été ravi au ciel, et d’y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible qui fait frémir le sens commun à chaque page ; que pour faire respecter ce livre il porte dans sa patrie le fer et la flamme, qu’il égorge les pères, qu’il ravisse les filles, qu’il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort, c’est assurément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu’il ne soit né turc, et que la superstition n’étouffe en lui toute lumière naturelle.

Voltaire, 1742, lettre au roi de Prusse Frédéric II le Grand (qui régna de 1740 à 1786)

Les religions : il y a à boire et à manger ; et quand on a bien bu et bien mangé, on se fout sur la gueule !

13 novembre 2015 : les djihadistes du boulevard Voltaire étaient des *Chevaliers de l’Apocalypse* avec pulsion de mort et appel de la fin des Temps sur le sol de *Dabiq*, porte ouverte sur le paradis comme lieu de jouissance éternelle pour les soldats d’Allah.

LE JÉSUS DE BABEUF

Max Bayard

François-Noël (dit Gracchus) Babeuf est né à Saint-Quentin le 23 novembre 1760 et a été guillotiné sous le Directoire à Vendôme le 27 mai 1797 pour tentative de subversion par la « Conjuración des Egaux ».

Après une carrière administrative à Montdidier dans la Somme puis à la Commission des subsistances de la ville de Paris, il lança deux journaux, Le Défenseur de la liberté de la Presse qui devint Le Tribun du peuple.

Adversaire républicain de la dictature terroriste de Robespierre, il se réjouit de la chute du tyran le 9 thermidor an II (27 juillet 1794) mais révisa son jugement plus tard au su des mérites de l’Incorruptible.

Il était chaud partisan de la constitution de 1793, jamais appliquée, et s’appuyait sur l’article 1er de sa Déclaration des droits de l’homme et du citoyen selon lequel « Le but de la société est le bonheur commun ».

C’est un peu à ce titre qu’on le dit l’un des premiers pères du socialisme français voire même du communisme pour l’égale répartition des charges et des jouissances dans la liberté ; et c’est aussi pour cela qu’il se fit beaucoup d’ennemis qui le conduisirent à l’échafaud.

Vers la fin de 1793, il rédigea une courte brochure restée manuscrite intitulée Histoire nouvelle de la vie de Jésus-Christ, soit sept pages plus une note, conservée dans les archives sur la Révolution française de l’Institut du marxisme-léninisme à Moscou, d’où elle a été extraite par Victor Daline qui l’analyse (sans la reproduire) dans son Gracchus Babeuf des Editions du Progrès en langue française – Moscou – 1976.

On voit que la démarche de Babeuf est claire : pour combattre le fanatisme par la raison, il importe de répandre l’instruction et, pour lui, « de faire ce que nul n’a encore fait, commencer par la critique du fondateur du christianisme, quand l’Evangile n’est qu’un pitoyable fatras de relations puérides et extravagantes »

« Jésus n’était ni plus qu’un homme (en dépit de Rousseau) ni sans-culotte (contrairement à Hébert) ni franc jacobin (Hébert encore) ni sage, ni moraliste, ni philosophe, ni législateur »

« Jésus était seulement un prétendant au trône ». Il conspirait pour être Roi des Juifs avec la prétention d’être l’arrière-petit-fils de David »

« Jésus dont les étranges inconstances de sa vie fournirent si longtemps l’occasion de tourmenter la terre et de l’ensanglanter ».

Hélas, Babeuf n’en dira pas plus car on vient l’arrêter pour l’incarcérer en la prison de l’Abbaye à Paris pour de sombres motifs politiques.

SPIRITUALITÉ ET SUPERSTITION

Jean-Max Capmarty

Il est un mot qui ne cesse de gagner du terrain depuis quelques années et qui tend à envahir tous les champs de la vie humaine, c'est le mot de spiritualité. Plus l'athéisme gagne du terrain, plus on nous sert la spiritualité, comme si, constatant que le peuple était dégoûté de la laitue on lui vantait les vertus de la scarole. Mais ne nous y trompons pas, c'est toujours la même salade.

Il s'agit en fait d'une lutte sans merci contre le matérialisme qui n'a jamais cessé d'être considéré par ses détracteurs comme un mot péjoratif. La langue commune a fait du matérialiste un homme qui ne s'intéresse qu'à l'argent, au pouvoir, à la bouffe et au cul.

En oubliant :

1 - que ce sont les principales préoccupations de ceux qui cherchent à nous en détourner

2 - qu'il n'y a aucun mal à se faire plaisir tant que ce n'est pas au détriment d'autrui

3 - que vouloir souffrir quand on est vivant pour avoir une vie meilleure quand on sera mort est une névrose. C'est lâcher la proie pour l'ombre, le réel pour l'imaginaire, la certitude pour une supposition. Et pourquoi la supposition, l'imaginaire et l'ombre ont-ils tant d'amis (au sens Facebook ?)

Nous naissons tous athées et ce sont ceux qui nous éduquent, parents, catéchumènes, media, parfois enseignants ou artistes qui transmettent cette névrose de génération en génération. Heureusement, il y a de plus en plus d'échecs car aujourd'hui, on ouvre les fenêtres, et on ouvre le cerveau par la même occasion.

Si il y a de plus en plus d'athées, c'est bien que le nombre de croyants décroît, malgré le relatif succès de spiritualités importées, on ne dit plus religion, c'est trop exigeant, trop formel. On ne dit plus non plus : « Je vous souhaite une bonne journée », mais « Je vous souhaite une belle journée ». Bonne, c'est aller au fond des choses, souhaiter du bonheur, belle, c'est l'apparence qu'on offre aux autres, même avec un peu de maquillage, souriez, ce que vous ressentez, on s'en fout.

Le matérialiste dit qu'il n'y a pas d'esprit indépendant de la matière. Donc, quand le corps disparaît, l'esprit qui l'habitait disparaît en même temps. Exit l'âme immortelle, pas de paradis, pas de transmigration des âmes, pas de jugement dernier, pas de réincarnation, rien.

Rien est un mot qui fait peur. C'est l'étendard du nihilisme.

Dialogue (de sourds) entre un athée et un croyant :

- Et pourtant il doit bien y avoir quelque chose !

Nous avons tous entendu cette phrase ressassée par les déistes de tous poils. Sous-entendu, un dieu, mais par prudence, ils ne prononcent pas le mot.

Alors, on peut sans risque répondre oui, il y a déjà vous et moi et des milliards d'autres choses qui sont évidemment des choses matérielles et qui, un jour, cesseront d'exister, si c'est ce que vous voulez dire. Il y a des frites avec des entrecôtes, des balais de bambou, des feuilles d'impôts, des clés à molette et des rats laveurs.

- Je veux dire, une force

C'est exact, il y a la gravitation, la force nucléaire forte, la force nucléaire faible, la force magnétique et certainement d'autres forces, y compris la force publique et la force de frappe qui souvent se confondent. Mais ces forces, pour exister, ont besoin de matière. Une force ne s'exerce pas de rien sur rien.

L'absence de matraque de l'absence de C.R.S. peut-elle frapper une absence de manifestants ? Un non aimant peut-il attirer un non morceau de fer ? Une planète qui n'existe pas peut-elle maintenir en orbite un satellite absent ? Evidemment qu'il y a des forces, mais elles sont dans la matière. Pas de matière, pas de force, pas de forme, pas de couleur, pas de goût, pas d'odeur, rien.

- Mais tout cela ne s'est pas fait par hasard ?

- Rien ne permet d'en décider. Et si c'est votre dieu qui l'a créé, comme vous le laissez entendre, qui a créé ce dieu ?

- Il existe de tout temps, ou plutôt, il est hors du temps. Il est éternel.

- Expliquez-moi l'infini qui est hors du temps.

- Ben, c'est très compliqué, cela dépasse l'esprit humain...

- Votre Pape est-il un homme ou un demi-dieu ?

- C'est un homme, bien sûr !

- Alors, l'éternité, l'infini et ainsi de suite, ça dépasse aussi son esprit ? En somme, il n'en comprend rien de plus que vous et moi.

- C'est un homme de foi, très respectable.

- Tous les hommes sont respectables, tant qu'ils ne nuisent pas à autrui. Au fond, votre spiritualité n'est que de la superstition. Des trucs qui n'ont ni queue ni tête et que vous appliquez sans comprendre parce que sinon, ça risque de vous porter malheur. Vous faites le signe de la croix en entrant dans une église, vous faites des courbettes devant des statues de bois mort ou d'autres matières inertes, vous faites bénir, c'est à dire faire une simagrée, sur un morceau de buis le jour des Rameaux.

- Certainement, ça fait partie de la vie spirituelle de tout croyant sincère.

- Et je suppose que vous ne passez jamais sous une échelle et que vous n'ouvrez pas de parapluie dans votre maison.

- Non, ça c'est idiot, c'est de la superstition. Ce n'est pas religieux.

- Moi, contrairement à Voltaire, je ne vois pas où se trouve la différence avec ce qui précède. Donc, la spiritualité, autre nom de la religion, c'est de la superstition, ça consiste à respecter des principes idiots.

ABA Editions
Collection Etudes athées

NOUVEAUTE

L'athéisme dans le monde

Le livre

La situation de l'athéisme dans le monde revêt une grande diversité, modelée par l'histoire propre de chaque région ou pays, par les religions qui y dominent, les formes qu'elles prennent et les oppositions à celles-ci.

En Italie et en Pologne, l'athéisme est aux prises avec un catholicisme dominant et volontiers dominateur.

Dans les pays où domine la religion orthodoxe, celle-ci y est associée, en raison de frontières historiquement mouvantes, au sentiment national face auquel l'athéisme reste suspect.

Aux États-Unis, l'ambiance consensuelle autour d'une grande multiplicité d'Églises n'empêche plus le Nord du pays, comme ce l'est également au Canada, de se rapprocher de la situation de sécularisation de l'Europe de l'Ouest et d'y voir l'athéisme progresser.

Dans les pays majoritairement musulmans, il progresse aussi aujourd'hui en parallèle à la recrudescence du fondamentalisme qui génère, surtout dans la génération Internet, scepticisme et opposition athée.

Au Japon, où s'identifier à une religion ne va pas de soi, où le concept même de religion et en conséquence celui d'athéisme ne revêtent pas la même signification ; la situation présente une tournure particulière.

C'est à ce tour du monde des conditions de l'athéisme que convie cette étude.

Sommaire :

Patrice Darteville, *Pourquoi parler de l'athéisme dans le monde ?*

Olivier Gillet (Université de Bruxelles-ULB),

Athéisme et orthodoxie en Europe orientale et du Sud-est

Jozef Laptos (Université pédagogique de Cracovie),

Discriminés mais pas stigmatisés ou solitaires. La situation des athées en Pologne

Nicoletta Casano (Université de Bruxelles-ULB),
Pourquoi l'Italie n'est pas faite pour les athées. Les raisons historiques

Jean-Pierre Bacot (Université de Paris XIII), *L'athéisme et l'Amérique du Nord*

Jean-Michel Abrassart (professeur de japonais), *Le Japon est-il un pays athée ?*

Religions, superstitions et incroyances au Pays du Soleil Levant

Dominique Avon (Université du Maine au Mans),

L'athéisme face aux pays majoritairement musulmans

Format : 150 X 210 mm

Nombre de pages : 128

ISBN 978-2-9601736-1-1

Prix librairie : 12 €

Une édition de l'Association belge des athées asbl,

Rue de la Croix de fer, 60-62, B - 1000 Bruxelles (Belgique)

POUR SE LE PROCURER :

L'ouvrage peut être commandé dans toutes les librairies de France et de Belgique (12 €)

- les particuliers peuvent le commander auprès de l'éditeur en adressant un mail à atheesdebelgique@gmail.com et en versant le prix sur le compte BE95 06889499 3058 (BIC : GKCCBEBB) de l'Association belge des athées

Prix (port compris):

Pour la Belgique : 12 €

Pour l'Europe : 16 €

Pour les autres pays : 18 €

Le dimanche 3 juillet une délégation de l'Union des Athées se rendra à Abbeville, à 10 H 30 au pied de la statue du Chevalier de la Barre, puis une déambulation la conduira vers le pavé de la Grand' Place, lieu de son supplice et de son exécution. Venez nombreux.

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE ÉLECTIVE DE L'UNION DES ATHÉES

Samedi 21 mai 2016 à 14 H 30
Maison des Associations, 15 passage Ramey PARIS XVIII

- Ordre du jour :**
- 1 - décompte des pouvoirs
 - 2 - rapport moral et administratif
 - 3 - rapport financier
 - 4 - décharge aux membres du bureau
 - 5 - présentation des candidats
 - 6 - élections
 - 7 - montant de la cotisation
 - 8 - questions diverses

Le droit de vote est réservé aux seuls adhérents en règle de cotisation.
Les adhérents désireux de se présenter comme candidats au bureau ou à la présidence doivent faire parvenir leur candidature au secrétaire :

M. Jean-Max CAPMARTY
40 bd de l'Europe
F – 44220 COUERON

avant le samedi 14 MAI 2016 au plus tard.

Appel aux candidats !

Le bureau est toujours incomplet. Tout membre désireux de s'investir (un peu) est non seulement le bienvenu mais vivement souhaité.

Des candidatures pourront éventuellement être reçues en assemblée générale pour autant que celle-ci marque son accord.

Ne perdez pas votre voix : les adhérents empêchés d'être présents peuvent donner leur pouvoir à un adhérent de leur choix. Ce pouvoir doit être conforme au modèle ci-dessous, signé et daté et doit parvenir **chez le secrétaire, M. CAPMARTY, pour le samedi 14 MAI 2016 au plus tard** (il suffit de compléter, découper et envoyer celui ci-dessous – on peut également le faxer au (00 32) (0)2 217 90 49).

Je, soussigné(e).....adhérent(e) n°.....

donne pouvoir à M(ME).....adhérent(e) n°.....

Pour voter en mon nom à l'assemblée générale statutaire de l'Union des Athées du 21 mai 2016 sur les points prévus à l'ordre du jour mentionnés dans la convocation.

Fait à.....Le.....

Signature :